

Collaborateur, programme Réseau Jeunes Leaders (RJL)

Mandat 2016-2017

Développé par la JCCM, le programme Réseau Jeunes Leaders (RJL) est une série de six formations qui se base sur le modèle de compétences à six axes soit: la gestion, la communication, la connaissance, l'innovation, l'implication et la collaboration. Cette activité de développement personnel est exclusive aux membres.

Rôles et responsabilités

- Relève du chargé de projet RJL;
- Assiste le chargé de projet dans l'idéation, la planification et l'exécution du programme RJL;
- Participe à la promotion du programme pour assurer un fort taux de candidatures au programme;
- Participe à la sélection des participants au programme (analyse des candidatures et sélection);
- Participe à la conception du programme (brainstorm, élaboration du plan de formation, des contenus, des thèmes couverts, etc.);
- Participe à l'identification de formateurs potentiels et à l'approche de ceux-ci;
- Participe à l'organisation de la logistique pour des séances désignées;
- Participe à la recherche de commandites au besoin;
- Propose son aide au chargé de projet tout au long du mandat et s'assure de répondre à ses courriels dans un délai raisonnable;
- Compile les résultats du sondage de satisfaction des participants par rapport à la formation reçue;
- Fournit au chargé de projet de la rétroaction sur le programme en vue de l'améliorer.

Exigences

- Être présent à la soirée de sélection des participants;
- Être présent aux soirées de formation, ainsi qu'aux activités sociales du RJL s'il y a lieu:
 - Formation: 6 à 7 séances, un lundi sur 2, de la fin janvier 2018 à la mi-avril 2018, de 18h à 21h;
- Être membre ou devenir membre en date du début du mandat.

Mandat

Terme: 1er août 2017 au 1er juin 2018

Implication attendue:

- 3 heures/ semaine avant le début du programme (automne 2017) pour des réunions en personne et réalisation de tâches reliées au programme;
- Présence à tous les événements propres au programme (hiver 2018);
- Se rendre disponible au besoin 1x par semaine dans une plage horaire 17h-21h (rencontre ou appel, allant de 30 minutes à 1 heure);
- Prévoir une durée de 4 heures sur son temps personnel pour l'analyse des candidatures et de 3 heures additionnelles pour la sélection avec le reste du comité;
- Se rendre disponible pour des appels conférence au besoin.

* Veuillez noter que le genre masculin a été utilisé afin d'alléger le texte.